



APPEL À PROJETS

"La Régéralade du MIN"

Édition 2025

OBJET DU MARCHE

Proposition d'ateliers organisés ou non par le candidat

Coordination des animations

Table des matières

1. Contexte de l'événement	3
2. Objet de l'Appel à projets	4
3. Propositions attendues.....	4
4. Critères de sélection	5
5. Contraintes techniques :	5
6. Calendrier prévisionnel :	6
7. Contact:	6

1. Contexte de l'événement

Le Marché Marseille Méditerranée est un acteur clé de la filière agroalimentaire dans la région sud.

Ses missions principales sont :

- Faciliter l'accès du plus grand nombre aux produits frais.
- Soutenir les producteurs locaux et les circuits de proximité.
- Être un acteur du projet d'alimentation territorial (PAT) de la Métropole Aix Marseille Provence.
- Agir pour la transition environnementale.

Il gère 2 sites

- Les Arnavaux , d'une superficie de 26 hectares, dédié aux fruits et légumes (avec un carreau réservé aux producteurs), aux viandes, produits laitiers, produits secs, fleurs.
- Saumaty, port de pêche professionnel, consacré aux produits de la mer.

Le Marché accueille 140 entreprises, en plus des 215 producteurs locaux présents sur le carreau des producteurs.

En 2024, environ 780 000 tonnes de marchandises ont transité par le Marché Marseille Méditerranée.

La Régalade du MIN se tiendra cette année sur les 2 sites des Arnavaux et de Saumaty.

La Régalade du MIN est une grande fête populaire et familiale qui ouvre exceptionnellement les portes du Marché d'intérêt National aux Marseillais. Elle valorise la production agricole locale, les circuits de proximité et le patrimoine alimentaire régional.

Quelques chiffres de l'édition 2024 :

- Plus de 22 000 visiteurs sur deux jours
- Plus de 50 exposants (producteurs, grossistes, artisans)
- Animations culinaires, ferme pédagogique, visites guidées
- Ferme urbaine

Partenariats avec des chefs, collectivités, associations

2. Objet de l'Appel à projets

Le Marché Marseille Méditerranée organise les 6 et 7 décembre 2025 la quatrième édition de "La Régalade du MIN . »

Elle aura pour thème général :

Pour les fêtes de fin d'année , célébrons les produits de Provence !

Le Marché souhaite enrichir et valoriser l'édition 2025 de cette manifestation, en sollicitant la participation d'acteurs du territoire (associations, entreprises, institutions, collectifs,...)

Pour ce faire, le Marché Marseille Méditerranée engage cette consultation, afin de :

- 1) Proposer des animations (ateliers, jeux, expositions) ludiques et pédagogiques, accessibles à tous les publics, organisés ou non par le candidat.
- 2) Proposer une méthodologie qui permette de coordonner l'ensemble des activités retenues , et ce sur les 2 sites de Saumaty et des Arnavaux.

Le candidat qui souhaite proposer des animations veillera à valoriser :

- l'expérience visiteurs, en particulier par le renouvellement et la diversification des animations proposées.
- la dimension éducative , notamment la sensibilisation des jeunes aux enjeux de l'alimentation durable, de la préservation de l'environnement, d'une agriculture raisonnée.
- La culture populaire et locale.

3. Propositions attendues

Les candidats pourront proposer :

En premier lieu :

- Animations grand public (ateliers culinaires participatifs,, dégustations, jeux, fresques, démonstrations)
- Parcours découverte.
- Dispositifs artistiques ou culturels (musique, théâtre, performances, installations)

- Actions pédagogiques ou citoyennes (alimentation durable, gaspillage, agriculture locale, logistique alimentaire, emploi)
- Valorisation du site et de ses métiers
- Dispositifs expérimentaux, immersifs ou participatifs

L'événement doit rester accessible au plus grand nombre. Les propositions devront s'intégrer dans cet esprit de partage, de convivialité et de transmission.

Ensuite :

Pour la partie coordination , les propositions du candidat devront préciser :

- La méthodologie proposée.
- Les moyens humains et matériels mis en oeuvre .
- Le calendrier prévisionnel d'intervention avant, pendant et après l'évènement,

4. Critères de sélection

Les propositions seront analysées selon les critères suivants :

- Coût de chaque animation , évaluée par jour et par atelier : 20 points
- Méthodes et moyens mis en œuvre pour assurer la coordination. : 20 points
- Calendrier prévisionnel d'intervention, réactivité : 15 points
- Cohérence avec l'identité de l'événement : 15 points
- Valeur pédagogique: 15 points
- Démarche environnementale : 15 points

5. Contraintes techniques :

--Capacité à préparer et gérer la manifestation en site occupé

- Se conformer à la réglementation du Code du travail, du Code du commerce et du Code de la consommation

- Obligation de respecter les horaires de montage et démontage déterminés,
 - Obligation d'être présent sur les 2 jours.
 - Respect de toutes les consignes de sécurité
 - Bénéficiaire de toutes les assurances et des agréments nécessaires à l'exercice de l'activité
 - Respect des normes d'hygiène et de sécurité en vigueur pour les activités de type alimentaire et métiers de bouche
-
- Utiliser des conditionnements et/ou des matières d'emballage responsables,
 - Maintenir l'hygiène et la propreté des emplacements et de leurs abords immédiats pendant toute la durée de l'occupation,

6. Calendrier prévisionnel :

- Date limite de dépôt des projets : 15 septembre 2025
- Analyse des propositions : du 15 au 30 septembre 2025
- Rencontres et échanges techniques : octobre 2025

7. Contact:

Contact pour toute question relative à l'AAP : Nouredine Hagoug 06 84 65 45 55
Contact pour remettre les propositions : nhagoug@min-mmm.fr